

militaires des communautés de Bosnie, de Serbie, de Monténégro et de Croatie. Il doit y avoir un cessez-le-feu général.

Nous regrettons tous vivement que les cessez-le-feu précédents n'aient pas tenu. Pendant que les dirigeants se rencontrent et s'entendent, les tueries se poursuivent et le processus odieux de la «purification ethnique» se poursuit. Cette situation est tout à fait inacceptable.

Nous avons devant nous une série de principes essentiels et bien conçus qui formeraient la base d'un règlement négocié. Nous devons les adopter ici, à Londres, et veiller à ce que toutes les parties concernées les respectent. Il est essentiel de s'entendre sur ces principes pour réaliser des progrès, notamment sur les questions pénibles des camps de détention, de l'expulsion de force des populations civiles, et de l'interruption délibérée de l'acheminement de l'aide humanitaire.

Il ne pourra pas y avoir d'exceptions à ces principes. Si les bandes armées d'un camp ou de l'autre sont dirigées par des seigneurs de la guerre qui ne rendent de comptes à personne, je suggère alors que tous les délégués à la présente Conférence les considèrent comme des hors-la-loi. J'ai choisi ce terme avec soin, et je l'utilise dans son sens le plus littéral. Ces groupes seraient déclarés hors la loi. Par conséquent, ils ne recevraient ni appui ni protection des États ou dirigeants représentés à cette Conférence et devraient répondre de leurs actes devant les tribunaux judiciaires appropriés, et peut-être devant les tribunaux qui sont saisis des crimes de guerre. Nous croyons qu'une telle proposition doit être examinée par cette Conférence.

De véritables négociations directes entre les parties doivent remplacer les batailles de rhétorique. La présence d'extrémistes dans tous les camps ne peut justifier qu'on tarde à agir. Les parties concernées doivent se réunir en tenant compte du fait que les principes de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) sont à la base de ce processus.

Il n'y a certainement aucune raison de croire que les différends, si profonds qu'ils soient, ne peuvent être réglés par des négociations pacifiques plutôt que par des combats sanglants. Il n'y a pas de solution mystérieuse pour arrêter la tuerie. Il suffit d'y mettre fin. Le rôle de la communauté internationale dans la présente conférence doit être celui d'un intermédiaire. La communauté internationale doit être prête à assumer la responsabilité qui lui incombe, et veiller à ce qu'une paix juste soit établie. Nous devons faire preuve d'imagination, de souplesse, de détermination et démontrer notre volonté de mettre fin aux souffrances.